

CONTRATS DE MAINTENANCE

LE CONTEXTE

Le bon entretien des installations techniques (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, traitement de l'eau...) est la garantie du confort des usagers et de dépenses énergétiques moindres. Pour y parvenir, le pilotage et l'entretien des installations techniques doivent être assurés par une entreprise qualifiée et disposant du potentiel technique nécessaire eu égard à la taille et à la complexité des installations. Il est toutefois primordial pour le gestionnaire de patrimoine de s'entourer de toutes les garanties dans la passation de marché et le déroulement opérationnel de son contrat de maintenance. A ce titre, l'indépendance de notre bureau d'études est pour nos clients le gage de l'objectivité de notre regard technique et énergétique.

VOTRE BESOIN

« *Comment externaliser la maintenance de mes installations techniques à travers un contrat transparent qui me donne toutes les garanties ?* »



NOTRE SOLUTION : LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT GAGNANT-GAGNANT

- Réaliser un audit technique précis des chaufferies, sous-stations, installations ECS, installation de ventilation et traitement d'eau, à maintenir
- Aider le gestionnaire de patrimoine à déterminer les prestations à externaliser et le périmètre technique du futur contrat
- Rédiger le dossier de consultation des entreprises
- Assister le gestionnaire de patrimoine pour l'analyse des offres reçues



L'INTÉRESSEMENT AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le cadre d'un contrat gagnant-gagnant, il est possible d'intégrer une clause d'incitation qui pousse au progrès énergétique et à l'amélioration continue des installations techniques.

Le Contrat de Performance Énergétique permet entre autres d'intégrer des travaux (bâti, installations techniques) en globalisant les marchés de conception, réalisation et exploitation ou maintenance.



« *Comment suivre la maintenance de mes installations techniques et le contrat associé ?* »

NOTRE SOLUTION : L'ACCOMPAGNEMENT

En collaboration avec le maître d'ouvrage, nous créons les conditions d'une démarche formatrice pouvant inclure :

- L'instauration d'un suivi et d'un dialogue énergétique à travers la mise en place d'indicateurs analysés en réunions techniques périodiques
- Le contrôle des prestations (gamme de maintenance, prix des prestations, mise à jour documentaire...)
- La mise en place d'un suivi financier (facturation P1, P2, P3...)
- La rédaction et la validation des avenants
- La connaissance de son patrimoine et l'informatisation de son suivi pour acquérir une indépendance vis-à-vis des entreprises intervenantes
- Le suivi des travaux
- L'analyse des rapports d'activités de l'exploitant
- L'application des pénalités suite à la mise en évidence des critères objectifs de déclenchement

« *Comment connaître la qualité des prestations de maintenance de mes installations techniques au regard du contrat associé ?* »

NOTRE SOLUTION : LE DIAGNOSTIC

- Analyser le contrat existant dans sa compréhension globale et historique
- Vérifier l'adéquation entre le contrat et les prestations effectivement réalisées en contrôlant leur qualité
- Identifier les postes d'amélioration structurelle et proposer des solutions adaptées

